**Prédication du 31 juillet\_Périgueux**

 Le texte proposé à notre méditation ce matin se trouve dans l’Évangile de Luc, chapitre 12, versets 13 à 21 :

« 13 Quelqu’un lui dit, de la foule : "*Maître, dit à mon frère de partager avec moi l’héritage !*" 14 Mais Jésus lui répondit : "*Homme, qui m’a établi* ***juge ou arbitre*** *(litt : partageur) sur vous ?*" 15 Il leur dit : "*Ouvrez les yeux et* *gardez-vous de toute cupidité / avarice (pleonexia), car, pour quelqu’un qui est dans l’avoir en abondance (perisseuein),* ***sa vie ne vient pas des choses qui lui appartiennent***". 16 Il leur dit une parabole : "*Le domaine d’un homme riche avait bien rapporté.* 17 *Et il réfléchissait en lui-même disant :* ‘Que faire ? Car je n’ai pas où je rassemblerai mes fruits ! 18 *Et il dit :* ‘Je ferai ceci : je mettrai à bas mes granges et j’en construirai de plus grandes et je rassemblerai tout mon blé et mes bonnes choses. 19 Et je dirai à mon âme : #Âme, tu as de nombreuses bonnes choses couchées pour de nombreuses années. Repose-toi, mange, bois et jouis de la vie ! #". 20 Mais Dieu lui dit : "*Insensé ! Cette nuit, ton âme, ils te demanderont. Et les choses que tu as préparées, à qui seront-elles ?*" 21 Ainsi, celui qui thésaurise pour lui-même et n’est pas riche en Dieu ».

Chers frères et sœurs en Christ,

Ce texte est particulièrement important pour nos vies.

**1) Pas un juge civil**

**Le Christ précise ici son rôle. Il dit explicitement qu’il n’est pas un juge.** Il n’est pas venu pour être un juge civil ou pénal. Il n’est pas venu pour « arbitrer » nos affaires matérielles. Il n’est pas un « répartiteur » pouvant dire : « *toi, tu prends ceci et toi cela*». Le Christ n’est pas un juge mais un « convertisseur », non pas de billets mais d’âmes : quelqu’un qui invite l’homme à réfléchir au comportement qu’il a envers lui-même, envers les autres et envers la Création ; à y réfléchir et à en changer. J’y reviendrai. **Cette précision nous renvoie à notre vie très concrète.** Cette parole nous renvoie à ce qui se joue dans la loi de 1905, que nous avons appelé de nos vœux, à laquelle nous avons grandement contribué et sur laquelle nous interpellons aujourd’hui l’État. Cette loi de 1905 sépare le spirituel du civil. Elle reconnaît en l’État le juge des affaires civiles, le répartiteur des affaires matérielles, celui qui peut trancher lorsqu’il y a un conflit lié à des possessions terrestres entre des hommes et des femmes de ce monde. Par la loi de 1905, les Églises reconnaissent à l’État ce rôle et l’État reconnaît aux Églises leur droit d’exercer en toute liberté leur culte. Il reconnaît légitime tous les cultes, toutes les religions, toutes les confessions et toutes les dénominations. Mais cela ne signifie pas qu’il ne puisse pas critiquer la religion, voire en interdire certaines formes quand celles-ci aliènent l’homme. Et, de même, la reconnaissance de l’État comme juge, comme législateur, ne signifie pas que les religions doivent acquiescer à toutes les lois de l’État, notamment quand elles estiment qu’elles entament gravement la fraternité ou la dignité des hommes et des femmes de ce monde. C’est pour cela que les Églises, et notamment l’Église protestante unie de France, se sont opposées, avec d’autres mouvements profanes, à la loi tentant de consacrer un possible « délit de solidarité » : toute personne qui serait solidaire de migrants serait poursuivie par l’État. Une loi que le Conseil constitutionnel a fini par juger « inconstitutionnel », donnant ainsi raison aux milliers de résistants et consacrant de fait le principe inconditionnel de solidarité et de fraternité.

**2) Le sens**

 **On touche du doigt, le rôle du Christ. Il le dit : s’il n’est pas « juge » ou « arbitre », il est « gardien », « éveilleur » de conscience** : « *ouvrez les yeux et gardez-vous de toute cupidité et avarice* ». Là où l’État va régler un litige, juger un conflit intrapersonnel, le Christ lui s’attaque à la racine. Pour qu’il n’y ait pas de litige à présenter devant les juges étatiques. Pour que les magistrats n’aient rien à juger. Rebondissant sur le litige qui lui est présenté, le Christ dit que le chemin de la cupidité, est un chemin de crête. Il ne le condamne pas. L’argent en tant que tel, la richesse en tant que telle, n’est pas condamnée par le Christ. Mais c’est son utilisation. C’est le fait de croire que « *notre vie se joue dans ce que nous avons* ». Or, la vie n’est pas dans ce qui se compte, jamais. Elle est de l’ordre de ce qui compte : la relation, à Dieu et aux autres ; le partage ; la solidarité avec l’autre, quel qu’il soit, solidarité que nous évoquions tout-à-l’heure ; la fraternité ; le combat pour plus de justice... Le Christ sans cesse nous interpelle, dans nos vies, dans nos choix : Quelles sont les choses qui comptent dans ta vie ? Est-ce que ta vie est centrée sur ce qui se compte ? Où as-tu fait de la place pour les « choses qui comptent » ?

**3) Le trésor**

 C’est tout le sens du dernier verset : « *celui qui amasse / accumule pour lui-même ne peut pas être celui qui s’enrichit en Dieu* (ou pour Dieu) ». En somme, c’est la limite du « en même temps ». On ne peut pas toujours courir deux lièvres en même temps. Très souvent, on en loupe un. C’est le cas de l’accumulation « pour soi ». L’objectif de l’accumulation se meut tellement dans une sphère « egotique », individualiste, qu’elle en devient sourde à l’autre, sourde à ses problèmes, à ses difficultés, aux dangers que l’accumulation peut lui faire courir, sur le plan individuel ou collectif. L’accumulation « pour soi », reconnaissons-le, est très souvent dans une opposition à l’autre, voire même dans un mépris pour l’autre et pour la Création. Elle s’y oppose tellement qu’elle ne peut se faire en cohérence avec un enrichissement « en Dieu » ni même « pour Dieu ». Les deux objectifs ne peuvent être poursuivis ensemble. Il faut choisir. L’enrichissement pour Dieu représente ici un usage des biens guidé par la solidarité humaine et l’amour du prochain. L’objectif de la parole de Jésus est là : montrer l’absurdité d’un enrichissement, d’une accumulation pour soi et de réordonner l’enrichissement à des finalités guidées par l’amour de Dieu et du prochain.

 Le Christ nous interpelle. A chacune, chacun de l’entendre. Amen.